

L'ACTUALITÉ *Adéloise*

Bulletin d'information • DÉCEMBRE 2014



Programmation
Hiver
2015



Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Si pour certains, le mois de novembre est synonyme de grisaille et de léthargie, pour l'administration municipale de la Ville de Sainte-Adèle, il est plutôt associé à une période de planification très importante. Le budget 2015 sera en effet déposé pour adoption au conseil municipal le 15 décembre et d'ici là, l'ensemble des services municipaux s'affairent à structurer les questions budgétaires pour l'année à venir, ce qui implique nécessairement la planification du calendrier d'activités et de projets, de même que les échéanciers pour la réalisation de ceux-ci.

Parmi tous ces projets à venir, on retrouve une liste de priorités qui ont d'ailleurs été dévoilées lors de la séance d'information publique du 27 octobre dernier. Cette rencontre, qui visait à tracer le bilan des réalisations de l'administration municipale au cours des deux dernières années, a permis de mettre en lumière de nombreuses réalisations et défis qui ont été relevés avec brio par nos services municipaux. Bon nombre de citoyens nous en font d'ailleurs part, le travail que nous avons entrepris a commencé à changer le visage de Sainte-Adèle. Nous sommes heureux de le constater, les Adélois retrouvent peu à peu un sentiment de fierté collective à l'égard de leur ville. L'événement du 27 octobre fut aussi l'occasion de présenter les grandes orientations du conseil pour 2015, qui se résument très bien en ces quelques mots: croissance, qualité de vie et vitalité. Je vous invite donc à prendre connaissance du résumé de cette rencontre, publié dans cette édition du bulletin municipal, puisqu'il constitue un excellent survol des réalisations des deux dernières années à Sainte-Adèle.

Vous trouverez également dans cette édition un bilan complet des nombreuses activités qui s'annoncent chez nous au cours des prochains mois. Expositions colorées, spectacles de tous genres, vous pourrez constater que notre ville brillera de tous ses feux, notamment pendant la période des fêtes.

Je me permets également de vous inviter à surveiller la programmation des activités hivernales qui s'amorceront sous peu, et en particulier celle des Plaisirs d'hiver, un événement qui se déroule toujours sur une note des plus festives.

J'en profite aussi pour vous transmettre mes meilleurs vœux pour Noël et la nouvelle année en mon nom, en celui de tous mes collègues du conseil municipal et des employés de la Ville de Sainte-Adèle. Que cette période soit remplie de joies et de moments privilégiés en famille et que la nouvelle année qui s'annonce soit riche en événements heureux, et ponctuée de petits et grands bonheurs.

Réjean Charbonneau





Urbanisme et environnement

Vous nourrissez les ANIMAUX SAUVAGES?



Nourrir les animaux sauvages peut avoir des répercussions néfastes pour l'animal et pour l'humain. L'animal sauvage prendra rapidement de mauvaises habitudes. Il risque alors d'endommager votre propriété et même de blesser votre animal domestique. Il perd sa peur naturelle des

humains et peut devenir agressif. Les rats ou les écureuils passeront sans gêne à travers votre moustiquaire pour obtenir ce qu'ils veulent, les outardes deviennent territoriales et agressives lorsque vous vous baignez à proximité, le renard peut mordre votre chat qu'il considère comme un compétiteur, les chevreuils complètent leur repas avec vos arbustes et vos fleurs, le raton-laveur qui était seul au début revient avec sa famille en entier...

De plus, étant donné qu'ils deviennent dépendants, ces animaux peuvent mourir lors de la saison hivernale si la source de nourriture cesse, lorsque vous partez en vacances par exemple.

À Sainte-Adèle, les animaux sauvages ont amplement de quoi se nourrir. Gardez donc les aliments à l'intérieur et ne nourrissez pas votre animal domestique à l'extérieur, assurez-vous de garder vos ordures de façon étanche dans vos bacs, gardez les mangeoires d'oiseaux hors de la portée des animaux sauvages. L'entente entre l'humain et la faune ne s'en portera que mieux.

Les ARBRES MORTS, ça sert à quoi?



Un arbre mort ne doit pas nécessairement être coupé s'il ne pose pas de danger. Il sert de nourriture et d'abris aux insectes et champignons mais aussi au pic-bois, à la mésange, à certains petits hiboux et chauves-souris, au raton-laveur, à l'écureuil et à la martre. Certains rapaces les adoptent comme perchoir.

Combien de temps un arbre mort reste debout? C'est selon l'espèce. Une épinette noire ou un peuplier faux-tremble: en moyenne 15 ans. Un sapin baumier: 18 ans et un pin gris 24 ans⁽¹⁾. À ce rythme, votre arbre pourrait servir d'habitat à plusieurs générations d'animaux!

⁽¹⁾ Virginie-Arielle Angers; *Dynamique des arbres morts en forêt Boréale*

Laisser le moteur **TOURNER POUR RIEN...**

En laissant tourner le moteur de votre véhicule au ralenti vous affectez votre environnement, votre portefeuille, votre santé et celle de votre véhicule.

Même dans la belle nature des Laurentides l'air se pollue.

Vous aimez votre auto? Vous êtes pour l'amélioration de la qualité de l'air? Alors arrêtez votre moteur...

Wô les moteurs!

(1) Ressources naturelles Canada





Urbanisme et environnement

Les ENGRAIS

L'engrais chimique donne un résultat plus rapide mais moins durable. Il acidifie le sol, qui se décompose moins bien, et rend les plantes plus sensibles aux parasites et aux maladies. De plus, étant très solubles, ces engrais ont tendance à se retrouver facilement dans nos lacs et cours d'eau contribuant ainsi au problème de cyanobactéries (algues bleues) et il faut souvent plus d'une application par année.

Les engrais à « base organique » sont généralement composés de 15% de matière organique, le 85% restant peut être un engrais de synthèse.



L'engrais naturel, les amendements et le compost

L'engrais naturel complète les besoins nutritifs des végétaux. Il se fixe au sol et les éléments nutritifs sont libérés lentement. Étant peu soluble il restera où vous l'avez épandu et généralement vous n'aurez à effectuer qu'une seule application qui durera toute l'année.

L'amendement peut être organique (compost, feuilles, terre noire...) ou minéral (calcium, sable, argile...). Le compost est un amendement. Il contient des nutriments mais il est surtout riche en matières organiques.

Il enrichit donc le sol et lui donne les outils pour être efficace, en profondeur et à long terme. Il améliore tous les types de sol. Il y a toutes sortes de compost; à base de fumier, de crevettes, de végétaux... Mais attention, même le compost ne peut être épandu en bande riveraine.

Pour avoir une bonne pelouse il faut un bon sol et un mélange d'herbes. Les engrais synthétiques n'apportent ni un, ni l'autre.

LES PESTICIDES ATTENTION!

Depuis 2003 il est interdit d'utiliser des pesticides de synthèse sur le territoire de la Ville de Sainte-Adèle. Les herbicides, les insecticides et les fongicides sont tous des pesticides. Le règlement de la Ville préconise l'utilisation de moyens naturels pour une gestion écologique de votre pelouse. Une gestion qui vise la santé à long terme de votre terrain.



Pourquoi? Pour protéger votre santé et surtout celle des enfants qui sont particulièrement vulnérables aux produits chimiques. Si vous le sentez c'est que vous l'absorbez déjà. Les pesticides peuvent provoquer de graves problèmes au niveau du système reproducteur (problèmes de fertilité), du système nerveux, du système endocrinien (hormonal) et immunitaire. Par exemple, des études démontrent qu'une absorption pendant la grossesse peut nuire au développement des fonctions reproductrices chez le futur garçon. La Société canadienne du cancer étudie actuellement l'impact de ces pesticides sur la santé, comme elle l'a fait pour la cigarette.

Les produits appliqués à l'extérieur, que se soit chez nous ou chez le voisin, peuvent aussi pénétrer à l'intérieur des maisons. Ils y persistent souvent plus longtemps qu'à l'extérieur. On peut donc en retrouver non seulement sur notre terrain et dans notre piscine mais aussi sur le tapis de la maison, notre animal domestique, nos aliments... tout ça, pour de la pelouse.

Exceptionnellement, la Ville peut émettre un permis temporaire d'utilisation de pesticides. Sachez qu'un permis d'utilisation de pesticides peut être émis seulement pour réprimer une infestation majeure qui représente une menace réelle pour la santé humaine, animale, et végétale. Le permis est émis lorsque toutes les alternatives connues et respectueuses de l'environnement seront épuisées, y compris l'utilisation des pesticides à faible impact (rapidement biodégradables).

Pour une bonne source d'information vous pouvez visiter le site d'Équiterre : <http://www.equiterre.org/taxonomy/term/911/all>



Sécurité *incendie*



La neige qui s'accumule en bordure des toits à versants peut représenter un danger pour les personnes qui circulent près des bâtiments, sans compter l'affaissement et l'effondrement des toitures.

Éviter l'accumulation de neige et de glace

Par mesure de prévention et pour assurer la sécurité du public, la Régie du bâtiment du Québec (RBO) recommande aux propriétaires de :

- vérifier la neige accumulée sur leur propriété pour éviter les risques d'effondrement ;
- prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des personnes qui circulent près du bâtiment ;
- porter une attention spéciale aux charges de neige sur les toitures voûtées ou arrondies, surtout si ces charges ne sont pas réparties uniformément ;
- confier le déneigement à des entreprises qui ont une expérience et un équipement approprié.

Opération déneigement: le faire soi-même ou faire appel à des spécialistes

Si vous déneigez votre toiture vous-même, il est recommandé d'utiliser une pelle à toiture munie d'un manche télescopique pour la déneiger à partir du sol. Mais, sachez que le déneigement d'une toiture est une opération risquée autant pour les personnes qui sont sur le toit que pour celles qui circulent aux alentours. Outre les risques de chute, il faut aussi considérer la proximité d'installations électriques.

Autant de raisons pour faire appel à des spécialistes:

- Ils utilisent les **techniques appropriées** pour déneiger la toiture sans endommager sa membrane d'étanchéité; il est d'ailleurs recommandé de laisser une mince couche de

L'ACCUMULATION DE NEIGE ET DE GLACE: comment ÉVITER les problèmes

neige sur la toiture afin de maintenir cette membrane en bon état.

- Ils possèdent les **équipements pour travailler** de façon sécuritaire, sans se blesser et sans blesser les autres.
- Ils peuvent établir des **périmètres de sécurité** autour des bâtiments.

Il n'est pas obligatoire de détenir une licence de la RBQ pour déneiger des toitures. Cependant, il faut s'assurer que l'entreprise possède l'expérience et les équipements pour travailler suivant les règles de l'art.

Si vous avez des doutes quant à la solidité de votre toiture

De manière générale, les toits sont construits de façon à pouvoir supporter les charges de neige des hivers québécois, mais quand les accumulations sont exceptionnelles, vous devez vous montrer vigilant.

Consultez un ingénieur spécialisé en structure pour vérifier si la toiture subit un stress structurel causé par la surcharge de neige. C'est d'autant plus important si vous avez effectué des modifications majeures au bâtiment.

Des signes à surveiller:

- Des fissures apparaissent sur les murs intérieurs.
- Les portes intérieures se coincent ou se frottent.
- Des craquements inhabituels se font entendre.
- Un plafond connaît une déformation.

Si ces signes sont nombreux, vous devez évacuer le bâtiment et prendre les mesures nécessaires pour enlever la neige, peu importe la quantité accumulée sur la toiture.

Escaliers, portes, balcons et accès

Après une averse de neige, débroyez et déglacez soigneusement vos escaliers, portes et balcons, surtout s'ils servent d'issues de secours. Il est également essentiel de déneiger les voies d'évacuation jusqu'à la rue. Cette précaution sera très utile si vous devez quitter d'urgence votre maison.

Si vous utilisez des appareils alimentés au gaz (électroménagers, foyer, etc.), assurez-vous de

toujours garder l'accès au réservoir libre de neige ou de glace.

Abri d'auto

Déneigez toujours votre abri d'auto temporaire pour éviter qu'il ne s'effondre sous le poids de la neige. Toutefois, ne débroyez pas la toiture de votre abri à partir de l'intérieur. En cas d'affaissement, vous seriez écrasé par la structure.

Avez-vous pensé à...

- informer votre municipalité si la borne-fontaine située près de votre résidence n'est pas déneigée;
- vérifier si votre centre de la petite enfance, votre garderie ou votre gardienne en milieu familial a prévu une sortie de secours autre que la sortie principale, et si les sorties de secours sont bien dégagées et déneigées;
- vérifier si vos parents en perte d'autonomie sont conscients des risques d'incendie et si les sorties de secours de leur domicile sont déneigées en tout temps.



Noël et le jour de l'An arrivent à grand pas, et malheureusement il survient trop souvent des sinistres durant cette période de l'année. Durant le temps des fêtes, les décorations de Noël prennent place à l'intérieur comme à l'extérieur de votre demeure. Assurez-vous que tout fonctionne adéquatement et servez-vous de bon matériel de façon sécuritaire.

Agissez avec prudence et demeurez vigilant.

La prévention, notre priorité, votre responsabilité.

Votre Service de la sécurité incendie vous souhaite de bons moments en famille et entre amis. Joyeuses fêtes!



RAPPORT du maire

Réjean Charbonneau

sur la situation financière de la Ville de Sainte-Adèle



Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

En conformité avec l'article 474.1 de la loi qui régit les cités et villes, je vous présente mon rapport pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2013 ainsi qu'un aperçu des principales réalisations de l'année en cours. À cela, s'ajoute un survol très sommaire des activités prévues pour la prochaine année 2015. Le budget 2015 n'est pas encore adopté par les membres du conseil car l'analyse des demandes des différents services municipaux n'est pas complétée au moment de la rédaction de ce rapport.

États financiers consolidés 2013

Les états financiers consolidés ont été vérifiés et présentés aux membres du conseil par le bureau Yves de Carufel CPA Inc., qui a eu accès à tous les documents et n'a émis aucune restriction dans son rapport.

Les résultats de l'année 2013 font état d'un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 963 214 \$. Les revenus totaux ont été de 24 945 721 \$ et les charges avant amortissement de 21 976 862 \$. Le remboursement de la dette à long terme s'est élevé à 1 774 011 \$ et les affectations à 330 627 \$. Nous avons financé à long terme certaines charges pour un total de 98 994 \$.

L'endettement total net à long terme

L'endettement total net de la Ville au 31 décembre 2013 était de 33 558 356 \$

À la charge de l'ensemble des contribuables	23 365 480 \$
À la charge d'une partie des contribuables	9 967 724 \$
À la charge des gouvernements	225 152 \$

Aperçu des réalisations pour l'année 2014

Le budget de fonctionnement adopté pour l'année 2014 est de 24 265 022 \$ incluant le remboursement en capital de 1 508 330 \$ de la dette à long terme. De plus, des dépenses d'investissement en immobilisations de 9 983 422 \$ ont été budgétisées.

Au 17 novembre, les projets en immobilisations suivants ont été réalisés en entier ou en partie :

- Équipements de communications pour le Service de sécurité incendie;
- Acquisition de véhicules pour le Service d'urbanisme;
- Équipements informatiques pour la bibliothèque;
- Travaux de réfection de l'aqueduc sur la rue Émile-Cochand;
- Équipements informatiques et logiciels pour les différents services de la Ville;
- Reconstruction du quai de chargement de sable et de sel;

- Travaux sur la rue du Boisé et du boulevard des Monts;
- Travaux sur le chemin Deauville;
- Travaux sur la rue de la Traverse;
- Travaux de réfection de pavage de différentes rues;
- Installation de nouvelles enseignes de rues et affichage directionnel;
- Réfection de bâtiments (postes de pompage);
- Travaux sur la rue du Manège.

Rémunérations et allocations des membres du conseil

Pour 2014, je reçois une rémunération annuelle de 47 654 \$ et une allocation de dépenses de 15 787 \$. À titre de membre du conseil des maires à la Municipalité régionale du comté des Pays-d'en-Haut (MRC), je reçois une rémunération mensuelle de 740,15 \$ ainsi qu'une somme de 150 \$ par réunion du comité auquel je participe. En tant que membre de la Conférence régionale des élus (CRÉ), je reçois une somme de 277 \$ par séance du conseil d'administration.

Les conseillers reçoivent une rémunération annuelle de 9 571 \$ ainsi qu'une allocation de dépenses au montant de 4 786 \$. Ils reçoivent une rémunération mensuelle additionnelle de 149,50 \$ plus une allocation de dépenses de 74,75 \$ pour présider une commission ou pour siéger à titre de maire suppléant.

Liste des contrats

Je dépose la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la Ville a conclus depuis la dernière séance du conseil au cours de laquelle j'ai fait rapport de la situation financière, ainsi que tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$. Cette liste est disponible au bureau de la greffière pour consultation.

Perspectives 2015

Depuis plusieurs semaines, l'équipe du personnel cadre de la Ville de Sainte-Adèle travaille, en étroite collaboration avec la direction générale, à l'élaboration du budget pour l'année 2015. Les membres du conseil municipal procéderont ensuite à l'étude du budget proposé pour adoption finale le 15 décembre et ce, en tenant compte des enjeux qui traceront les grandes orientations de ce prochain exercice budgétaire.

Nous poursuivons la mise à jour de nos infrastructures d'égout et d'aqueduc avec le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

RAPPORT du maire

Réjean Charbonneau (SUITE)

Malgré les importantes coupures budgétaires annoncées récemment par le gouvernement du Québec, nous respecterons notre engagement d'améliorer le réseau routier en poursuivant nos travaux correcteurs de pavage.

En 2015, notre priorité sera de faire de Sainte-Adèle une «ville verte». Pour ce faire, nous sommes actuellement à développer un plan de développement durable. De plus, 2015 sera le début d'une collecte d'ordures à trois voies, soit les ordures, les matières recyclables et le compostage. Pour les commerces seulement, l'installation des compteurs d'eau est prévue pour l'année 2015.

Toujours dans un souci d'améliorer la qualité de vie des citoyens mais aussi parce que Sainte-Adèle est une ville pour la famille à toutes les étapes de la vie, nous continuerons d'offrir une programmation diversifiée d'activités socioculturelles pour tous les groupes d'âge.

Enfin, nous déploierons tous les efforts nécessaires pour maintenir la même rigueur administrative dans la prestation municipale et de faire usage des meilleures pratiques qui soient dans la distribution des services municipaux.

En mon nom et au nom du conseil municipal, je désire souligner l'implication et l'immense travail accompli par tous les bénévoles de la ville qui œuvrent au sein de différents mouvements, associations et clubs sociaux, sans oublier l'excellent travail qu'effectuent tous nos employés. Chacun à leur façon, ils contribuent à améliorer le quotidien des Adélois et Adéloises en plus de faire grandir, un peu plus chaque jour, notre sentiment de fierté et d'appartenance à cette communauté.

Nous tenons à leur transmettre nos plus sincères remerciements.

Sainte-Adèle, le 17 novembre 2014

Réjean Charbonneau
Maire
Ville de Sainte-Adèle

Place Babillard

HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES

Tous les bureaux administratifs
seront FERMÉS
du 24 décembre au 5 janvier
inclusivement.

La BIBLIOTHÈQUE

Claude-Henri-Grignon

sera FERMÉE du
24 décembre au 5 janvier inclusivement,

MAIS OUVERTE

samedi le 27 décembre de 9 h 30 à 16 h 30 et
mardi le 30 décembre de 13 h 30 à 19 h 30

Joyeuses fêtes
et une
bonne année
2015



Service du greffe

LE SERVICE DU GREFFE ... un nouveau projet dans l'Actualité adéloise!

Le Service du greffe (et non de « la » greffe) se présente avec un nouveau projet dans l'air ... Une belle idée résultant de plusieurs questionnements exprimés depuis mon arrivée à la Ville par les citoyens qui s'intéressent aux affaires municipales. Et je m'expliquerai.

Comment définir ce service qui ne travaille jamais vraiment publiquement (sauf une fois par mois, lors des séances du conseil), mais auquel certains d'entre vous pourriez être appelés à consulter, individuellement? En général, c'est un service qui travaille dans l'ombre. Le service est le grand responsable de la rédaction des décisions prises par le conseil municipal, en établissant les ordres du jour et rédigeant les résolutions, les règlements et les procès-verbaux. Il veille, par conséquent, à la bonne conservation de ces documents vitaux pour la mémoire de l'organisation.

Mais en plus de ces tâches que nous pourrions qualifier d'historiques, aussi dévolues aux tribunaux, le Service du greffe guide les décideurs dans toutes les affaires juridiques de la Ville, de la protection de ses intérêts, ou plus globalement, de la protection de notre collectivité. En fait, le service c'est beaucoup plus que ça. Il s'occupe de rédiger les appels d'offres, les ententes et les contrats, les avis publics, de gérer, d'analyser et de recommander les réponses aux réclamations d'assurance et aux demandes d'accès aux documents. Il exprime donc les avis juridiques sur une multitude de sujets, parfois simples, d'autres complexes. Ajoutons à cela, la tenue des élections, généralement aux quatre ans.

Ceci m'amène vers notre projet. Je note que plusieurs questions nous proviennent, parfois indirectement, des citoyens concernant les documents produits et leur résultats ainsi que ce que je pourrais appeler, pour résumer, le « formalisme ». Pourquoi le langage utilisé est-il très légal et parfois incompréhensible pour les néophytes? Est-ce normal? Pourquoi les avis publics ne sont pas plus simples à lire et à comprendre? Pourquoi tant de projets pour



Photo : Daphnée Cyr

Yan Senneville, archiviste et greffier adjoint, France Vadeboncoeur, secrétaire, Marie-Pier Pharand, greffière et directrice des Services juridiques.

des règlements d'urbanisme? Et que dire de la terminologie? Qu'est-ce qu'un règlement susceptible d'approbation référendaire? Pourquoi? Quels sont les seuils de prix fixés pour l'octroi des contrats municipaux? Je me propose de traiter ces sujets et plusieurs autres dans les prochains numéros de votre *Actualité adéloise*. Mieux expliquer les actes légaux (règlements, résolutions, **avis publics**, etc.) permettra à tous de mieux les aborder, ce qui n'est pas évident, j'en conviens avec vous et qui sait moussera les échanges. Vulgariser ce qui m'apparaît impossible à faire directement dans les documents. Voyons où ça mènera. Lors du prochain numéro, je me permettrai d'aborder un des documents les plus discutés ... les avis publics. Vous aurez toujours la possibilité de m'envoyer vos commentaires.

*Yan Senneville
Archiviste et greffier adjoint*



OMNIUM DE GOLF *du maire*

ENCORE Merci !

L'édition 2014 de l'Omniium de golf du maire s'est tenu le 4 septembre dernier au Club de golf de La Vallée sous un magnifique soleil et a permis de récolter une jolie somme de 18 000 \$.

Ces profits ont été répartis cette année entre les trois écoles primaires de Sainte-Adèle, soit l'école Saint-Joseph, l'école Chante-Au-Vent et Ste-Adele Elementary School, ainsi qu'au CPE La Barbouille et à la Fondation Maude-Gauthier.

Monsieur le maire Réjean Charbonneau tient à remercier tous les golfeurs, les nombreux commanditaires, le comité organisateur et l'équipe de bénévoles pour leur généreuse participation, sans oublier le personnel du Club de golf La Vallée pour leur excellent service.

À l'an prochain.



Ici, on pratique les approches avant le grand départ



Pas encore dans l'eau pour Guy Goyer?!?!?!?



Normand Normandin qui cherche sa balle?????



Un trafic fou....



Denyse Charbonneau et Claudine Gilbert ont eu beaucoup de plaisir lors de leur tournée « crème solaire »



Meilleurs Voeux
à l'occasion de Noël
et de la nouvelle année !



Collectes des fêtes

La collecte de déchets du 25 décembre (secteur du jeudi) :

.....devancée au mercredi 24 décembre

La collecte de déchets du 1^{er} janvier (secteur du jeudi) :

.....devancée au mercredi 31 décembre

Écocentre : horaire des fêtes



À l'occasion des fêtes, l'écocentre de Sainte-Adèle sera fermé

les jeudis et vendredis 25 et 26 décembre et 1^{er} et 2 janvier.

Écocentre Sainte-Adèle, 2815, rue Rolland - Tél. : 450 229-4984



Quand et comment disposer de votre arbre de Noël ?

Vous pouvez l'apporter à l'écocentre **OU BIEN** le couper en sections d'un mètre, que vous déposerez en bordure de rue le 2^e dimanche du mois, au début de la semaine de collecte des encombrants.



Accès difficile... collecte en péril !

En hiver, la collecte des matières résiduelles présente de nombreux défis, que nous sommes prêts à relever, avec votre collaboration.

Pour vider vos bacs, nous devons y avoir accès.

Veillez donc à bien déneiger tout autour avant la journée de collecte.

Ne placez pas vos bacs dans la rue, le déneigement pourrait les endommager.



Saviez-vous que...

À Noël, le gaspillage alimentaire augmente de 80 % dans les pays comme le nôtre ?

Au Canada, 40 % des aliments produits finissent à la poubelle?

Le gaspillage alimentaire mondial est estimé à 1,3 milliard de tonnes, alors que près d'un milliard d'êtres humains souffrent de la faim?

Comment éviter le gaspillage alimentaire dans le temps des Fêtes ?

En cette période de festivités, les tables débordent de nourriture appétissante. C'est aussi durant cette période que l'on en gaspille le plus, de plusieurs façons et souvent sans s'en rendre compte.

Plats cuisinés en trop grande quantité. Pour vous aider à mieux planifier, voici quelques suggestions de portion par personne :



Entrée

40 g de légumes ou
30 g de poisson ou
20 g de viande



Plat principal

120 g de viande ou
140 g de poisson
et 125 ml par accompagnement

Augmentez légèrement les quantités s'il s'agit de plats végétariens.



Potage 150 ml



Fromages



Dessert 30 g

Une petite portion
Pour 3 types de fromages,
préparer des tiers de portion.

2 Aliments en trop dans notre assiette. S'il s'agit d'un buffet ou de plats de service sur la table, servez-vous de petites portions et retournez-y plutôt une deuxième fois.

3 Quand il reste un peu de tout, offrez-en à vos proches pour emporter. Personne ne dira non, c'est promis !

4 Produits «oubliés» dans le frigo. Légumes défraîchis, produits périmés, pain sec... une source de gaspillage qui peut être évitée en planifiant l'utilisation des restes.

On oublie trop souvent que la nourriture a une grande valeur. Pour la produire, la transformer et la distribuer, on utilise de nombreuses ressources : terres agricoles, divers engrais, pesticides, énergie (pétrole et électricité) et beaucoup, beaucoup d'eau !

En évitant de gaspiller la nourriture, on accomplit beaucoup en faveur de l'environnement.

Obligatoire à compter du 1^{er} janvier

Veillez prendre note que vous devrez désormais présenter votre carte citoyenne de Sainte-Adèle lors de chacune de vos visites à l'écocentre. Cette carte est gratuite et disponible auprès de la bibliothèque municipale ou du Service des loisirs.

Pour plus de détails veuillez communiquer avec le Service des loisirs de Sainte-Adèle ou visiter le site web de la municipalité.

Pour information, appelez le 1 888 482-6676, option 2 ou écrivez à info@comporecycle.com



L'innovateur de la Collecte-à-3voies





Travaux publics et génie

L'ABC DU DÉNEIGEMENT à Sainte-Adèle

En ce début de saison hivernale, voici des informations qui vous permettront d'en apprendre davantage sur les diverses opérations devant être déployées par l'équipe du Service des travaux publics de la Ville afin de gérer les précipitations et accumulations qui découlent de tout événement climatique hivernal (verglas, averse de pluie ou de neige, neige, grésil, etc.).

Il importe de savoir que les opérations de déneigement se divisent en trois étapes soit:

- **L'épandage de matériel abrasif et/ou d'agent fondant**

Trois types de matériels abrasif sont utilisés à Sainte-Adèle soit : les sels de déglacage, le sable, la pierre concassée (de très petits calibres) ou un mélange de ces trois matériaux. La fréquence de l'épandage d'abrasif est déterminée en fonction de plusieurs critères tels que les prévisions climatiques, les conditions météorologiques existantes, l'état du réseau routier et l'optimisation des ressources humaines et matérielles. En cas de verglas imminent, un épandage préventif d'abrasif est effectué afin de maintenir un niveau de sécurité accru pour les usagers de la route, l'ensemble des citoyens et les opérateurs de machineries de déneigement.

- **Le déblaiement**

Cette opération consiste à entasser la neige en bordure de la chaussée afin de libérer les voies de circulation et les trottoirs des accumulations récemment reçues. Ces opérations ne s'amorcent que lorsqu'il y a une accumulation d'importance au sol, soit autour de 5 cm (approximatif).



- **Le chargement de la neige (soufflage)**

Les travaux de chargement consistent à ramasser la neige entassée en bordure des voies publiques et dans les stationnements municipaux. Le transport de la neige est effectué par les employés des travaux publics jusqu'au site de

dépôt de la neige usée situé sur la rue des Cantonniers, à l'arrière de la caserne incendie.

Les opérations de chargement de la neige sont effectuées lorsque 10 cm de neige (approximativement) et plus se sont accumulés au sol. Le temps requis pour compléter les opérations de chargement dépend essentiellement de la quantité à charger. Ainsi, pour 10 cm de neige à charger, il faut prévoir environ deux jours de chargement, pour 20 cm environ trois jours et pour 30 cm et plus, quatre jours seront nécessaires.



Le chargement de la neige peut être interrompu en fonction des conditions météorologiques et ce, afin de reprendre les opérations de déblaiement nécessaires si de nouvelles précipitations de neige survenaient.

Saviez-vous que plusieurs facteurs influencent la planification des opérations de déneigement?

- Les conditions actuelles de la météo ;
- La quantité de neige ou verglas prévu, de même que la durée et l'intensité de ces précipitations;
- Le type de neige reçue, mouillée ou sèche;
- Le moment de la journée et de la semaine ;
- L'optimisation des ressources matérielles et humaines requises ;
- Le règlement sur les heures de conduite et de repos des chauffeurs des véhicules lourds (Loi 430) ;
- Les bris d'équipements.

En cas de tempête, il se peut que la collecte des matières résiduelles (enfouissement, recyclage, encombrants, etc.) soit retardée, voire même annulée. De plus, l'entretien des patinoires et les services municipaux extérieurs pourraient s'effectuer au ralenti car les employés affectés à ces tâches sont également affectés aux opérations de déneigement.



Travaux publics et génie

CONSIGNES ET RÈGLEMENTS municipaux pour la période hivernale

Votre collaboration est essentielle!

La Ville sollicite la collaboration de la population adéloïse afin de permettre aux déneigeurs d'intervenir rapidement et efficacement cet hiver.

- Lors du déneigement des entrées de garage, des allées d'accès, des stationnements et des allées piétonnières, vous devez déposer la neige sur votre terrain privé et non sur celui de la municipalité afin de ne pas nuire aux opérations de déneigement. Toute personne qui contrevient à ce règlement est passible d'une amende minimale de 200 \$ pour une première infraction (règlement SQ-04-2012).
- Il est indispensable de respecter la signalisation de stationnement en vigueur et la signalisation temporaire installée en vous assurant de stationner votre véhicule aux endroits permis. En tout temps, il est recommandé que les véhicules soient garés dans les entrées privées (allées d'accès) des citoyens afin de faciliter le déneigement des rues. Lorsque ceux-ci demeurent stationnés sur la voie publique, les opérateurs d'équipements de déneigement doivent négocier avec ces véhicules.
- La Ville tient à rappeler **qu'il est interdit de stationner sur tous les chemins publics du lundi au vendredi de minuit à sept heures du 1^{er} novembre au 15 avril inclusivement de chaque année**, à l'exception de la période du 23 décembre au 6 janvier inclusivement de chaque année.
- Nonobstant le paragraphe précédent, le stationnement est permis sur tous les chemins publics durant la relâche scolaire, tel qu'établi par les différentes commissions scolaires du Québec.
- Le stationnement des véhicules routiers est **interdit dans tous les stationnements municipaux du lundi au vendredi entre 4 h et 7 h, du 1^{er} novembre au 15 avril** à l'exception de la période du 23 décembre au 6 janvier et durant la relâche scolaire;
- Les bacs de matières résiduelles doivent se trouver aux bons endroits en tout temps et de ce fait, il est important de ne pas placer vos poubelles sur les bancs de neige ou dans la rue. Pour faciliter le déneigement ainsi que la collecte des matières résiduelles, il est important de respecter le schéma illustré ci-contre. Nous vous rappelons que **pour les bacs placés en bordure de la rue ou du trottoir avant**

18 h le jour précédant celui de la collecte ou laissés en bordure de la rue ou du trottoir après 22 h le jour de la collecte, des contraventions seront émises, sans préavis, le tout selon la réglementation en vigueur. L'amende minimale pour une infraction à la réglementation est de 100 \$ plus les frais. Prenez note que cette disposition sera sévèrement appliquée et contrôlée.

- Lors des opérations de déneigement, nous vous invitons à faire preuve de courtoisie en cédant la place aux véhicules de déneigement de façon à ce qu'ils puissent effectuer des manœuvres sécuritaires lors de leurs diverses opérations. Lors d'une opération de chargement, on ne doit jamais dépasser le convoi de camions à moins qu'un signaleur ne nous y autorise. De même, le respect des directives des signaleurs s'impose en tout temps lors de détours puisque l'objectif demeure celui d'accélérer l'ensemble des activités de déneigement, afin de permettre aux utilisateurs de retrouver le plein accès à la voie publique dans les meilleurs délais.
- Enfin, au cours de la saison hivernale, il est recommandé de bien planifier ses déplacements et de s'allouer quelques minutes supplémentaires pour se rendre à destination. Le déneigement des chaussées exige du temps et les véhicules attirés à ces travaux circulent à basse vitesse afin de maximiser l'efficacité des opérations.

Nous comptons sur votre collaboration quant au respect de ces directives et nous vous invitons à la prudence sur les routes. Bon hiver!



Les roues sont dirigées vers la résidence

Chaussée

← →
1 à 1,2 mètre (3 à 4 pieds)

Bilan et orientations du conseil municipal **UNE VISION ET UN DÉVELOPPEMENT AXÉS SUR LA FAMILLE À SAINTE-ADÈLE**

C'est à la Place des citoyens que plusieurs Adélois se sont donné rendez-vous le 27 octobre dernier, afin d'assister à une séance d'information publique proactive, visant à faire le point sur les réalisations de l'administration municipale. Le maire de Sainte-Adèle a ouvert la soirée en rappelant l'engagement du conseil municipal à entretenir la transparence de même qu'une participation citoyenne accrue. « La rencontre de ce soir demeure un exercice essentiel pour favoriser ce processus d'information et de rétroaction. Cette rencontre permet de faire le bilan de nos réalisations, mais aussi d'exposer les orientations futures en plus de stimuler l'échange et la réflexion. »

Des choix éclairés

Répondant ainsi à l'appel lancé par les membres du conseil municipal de Sainte-Adèle, les citoyens présents ont pu constater que si les accomplissements étaient nombreux, ils s'inscrivaient dans une démarche de gestion rigoureuse malgré les investissements majeurs effectués au cours des dernières années. « Parmi nos tout premiers engagements figuraient celui d'une grande rigueur administrative mais également, le maintien de la santé financière de notre Ville. Dans un contexte d'exigences gouvernementales accrues et de restrictions budgétaires, nous avons dû faire des choix et les réalisations qui vous seront présentées ce soir sont le résultat de ces choix. » a tenu à ajouter le maire, avant la présentation du bilan des membres du conseil municipal.

La famille en tête des priorités

C'est autour d'une vision axée sur la famille que s'articulera le développement de Sainte-Adèle au cours des prochaines années. Avec une croissance démographique soutenue et une population qui s'est accrue de 15,22 % depuis 2009, l'administration municipale a souligné l'importance de se doter d'infrastructures et de ressources permettant à la Ville d'offrir des services de qualité à la population, et ce, pour toutes les générations de citoyens, des tout-petits aux aînés.

Entretien et renouvellement des infrastructures : l'urgence d'agir

Déjà bien amorcés au cours du premier mandat de l'administration Charbonneau, les travaux de mise à niveau des infrastructures municipales (égouts,

aqueduc et routes) ont nécessité des investissements importants au cours des deux dernières années en vue de rattraper de nombreuses années d'inactivité dans ce secteur.

Afin de répondre à de nouvelles exigences ministérielles et à des demandes spécifiques, la Ville a notamment dû entreprendre plusieurs études afin d'améliorer la connaissance de l'état actuel de ses infrastructures. Parmi les dépenses importantes en 2013 et 2014, il faut souligner le programme de réfection routière de même que le remplacement de plusieurs conduites d'aqueduc, de réservoirs d'eau et la réfection de bâtiments. Malgré ces importants investissements, la soirée aura permis de constater que l'argent des contribuables fut administré de façon rigoureuse au cours des dernières années. Si la Ville a tenu à rappeler que le statu quo ne pouvait être envisagé sans mettre en péril le maintien de la qualité des services, elle a également démontré que tout était mis en œuvre afin de profiter des programmes de subventions disponibles pour financer en partie la mise à niveau des infrastructures municipales.

Une ville vivante et animée

L'inauguration de la Place des citoyens aura permis à la Ville de mettre en place une programmation culturelle d'envergure en plus d'offrir un lieu de rassemblement unique. Marché public, tenue de manifestations culturelles et sportives, Tournée des chefs, événements publics et privés, le projet offre enfin aux Adélois le noyau villageois si longtemps souhaité au cœur de Sainte-Adèle. De même, la création de nombreuses activités familiales et sportives en collaboration avec le Service des loisirs, l'adhésion au programme MADA (municipalité amie des aînés) et la mise en place d'une tarification résidente avec la carte citoyenne auront contribué à offrir aux Adélois un accès privilégié à une programmation familiale diversifiée.



Vers un développement harmonieux et durable

Marquée par un essor important ces dernières années, la Ville de Sainte-Adèle a délivré 1287 permis et vu naître 222 nouvelles unités de logement entre le 1^{er} janvier 2013 et le 31 août 2014, ce qui se chiffre à plus de 45 millions de dollars de valeur de travaux, dont plus de 5,7 millions de dollars commercial. Soucieux de voir ces projets de développement se réaliser de façon harmonieuse, les membres du conseil ont précisé leur intention d'orienter les décisions et les perspectives économiques vers des concepts de développement durable et de technologies vertes. C'est notamment dans cet esprit que fut réalisé le nouveau plan d'urbanisme adopté en mars 2013, de même que les nombreuses actions menées par la Ville en matière d'environnement.

Croissance, qualité de vie et vitalité

Précisant les grandes orientations de l'année à venir, le maire Charbonneau a souligné l'importance de poursuivre la gestion rigoureuse et d'adopter un plan de développement durable en maintenant les investissements nécessaires pour la mise à niveau des infrastructures. Il a également rappelé l'intention du conseil municipal de poursuivre son implication en culture, dans le développement du plein air et dans la revitalisation du centre-ville. « Avec toutes ces orientations, la Ville s'engage à devenir un modèle en matière de gestion économique, environnementale et sociale dans le but d'offrir aux générations futures une vie saine et de qualité. »

PÉRIODES D'INSCRIPTION

PAR INTERNET :

Du samedi 10 janvier (dès 10 h) au dimanche 18 janvier (23 h)

Allez sur notre site Internet www.ville.sainte-adele.qc.ca, dirigez-vous vers le bas de la page à droite et cliquez sur « inscription aux activités ».

EN PERSONNE :

Mercredi 14 janvier de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Jeudi 15 janvier de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Vendredi 16 janvier de 9 h à 12 h

Samedi 17 janvier de 9 h à 11 h

COMMENT S'INSCRIRE?

Choisir l'option qui représente votre situation :

OPTION 1 : VOUS N'AVEZ PAS VOTRE CARTE CITOYENNE

OBTENIR VOTRE CARTE CITOYENNE

Chaque personne (adulte ou enfant) qui souhaite s'inscrire à une activité doit avoir en sa possession sa carte citoyenne VALIDE. Le citoyen qui n'a pas sa carte citoyenne doit se présenter à la bibliothèque ou au Service des loisirs durant les heures d'ouverture avec **une preuve d'identité ET de résidence valides** pour se faire photographier et faire compléter son dossier. Elle est émise sur place et est gratuite. Par la suite, vous pourrez procéder à votre inscription soit par Internet ou en personne **SELON LE MODE DE PAIEMENT CHOISI**.

PAIEMENT PAR CARTE DE CRÉDIT

Vous devez obligatoirement faire votre inscription par Internet

1. CRÉEZ VOTRE CODE D'UTILISATEUR ET VOTRE MOT DE PASSE

Le système vous permettra de créer un code d'utilisateur et un mot de passe grâce au numéro inscrit sur votre carte citoyenne

2. VOUS POUVEZ PROCÉDER À VOTRE INSCRIPTION

PAIEMENT EN ARGENT, PAR INTERAC OU PAR CHÈQUE

(à l'ordre de la Ville de Sainte-Adèle)

1. Présentez-vous au Service des loisirs (Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland au 1200, rue Claude-Grégoire) durant les périodes d'inscription ci-haut mentionnées avec votre carte citoyenne

2. VOUS POUVEZ PROCÉDER À VOTRE INSCRIPTION AU SECRÉTARIAT DU SERVICE DES LOISIRS

Si vous n'avez pas votre carte citoyenne, elle pourra être émise sur place Assurez-vous d'avoir les bons documents (preuves de résidence et d'identité valides)

OPTION 2 : VOUS AVEZ VOTRE CARTE CITOYENNE

INSCRIPTION PAR INTERNET

SI VOUS N'AVEZ NI CODE D'UTILISATEUR NI MOT DE PASSE

CRÉEZ VOTRE CODE D'UTILISATEUR ET VOTRE MOT DE PASSE SUR LE SITE DES INSCRIPTIONS

Le système vous permettra de créer un code d'utilisateur et un mot de passe en vous demandant votre numéro de carte citoyenne ainsi que votre date de naissance

VOUS POURREZ PROCÉDER À VOTRE INSCRIPTION

Païement par CARTE DE CRÉDIT seulement

INSCRIPTION PAR INTERNET

SI VOUS AVEZ UN CODE D'UTILISATEUR ET UN MOT DE PASSE

VOUS POUVEZ PROCÉDER À VOTRE INSCRIPTION

Païement par CARTE DE CRÉDIT seulement

Si vous désirez payer EN ARGENT, PAR INTERAC OU PAR CHÈQUE vous devez vous rendre au Service des loisirs durant les périodes d'inscription mentionnées ci-haut

Accès gratuit à l'Internet

Nous vous rappelons que vous avez accès gratuitement à l'Internet à la bibliothèque Claude-Henri-Grignon durant les heures d'ouverture.

Lieu de résidence

Le Service des loisirs se réserve le droit de faire les vérifications nécessaires afin de confirmer votre lieu de résidence.

Tarifs des cours

La Ville se réserve de droit de modifier les tarifs sans préavis.

Service des loisirs

450 229-2921, poste 244 - loisirs@ville.sainte-adele.qc.ca



Programmation *Hiver* 2015

service des loisirs

ÉVITEZ LA COHUE, INSCRIVEZ-VOUS PAR INTERNET !

PÉRIODES D'INSCRIPTION

ACTIVITÉS sportives et récréatives

PAR INTERNET : Du samedi 10 janvier (dès 10 h) jusqu'au dimanche 18 janvier (23 h) | EN PERSONNE : Mercredi et jeudi 14 et 15 janvier de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h - Vendredi 16 janvier de 9 h à 12 h - Samedi 17 janvier de 9 h à 11 h

pour enfants

COURS INTERMUNICIPAL

CHANT ET INITIATION au théâtre

VOUS AMUSER PAR LE CHANT ET DÉCOUVRIR VOTRE VOIX

CLIENTÈLE : 7 à 14 ans
PAR : Louise Fontaine
LIEU : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
HORAIRE : Cours 1 : Vendredi de 17 h 30 à 18 h 30
Cours 2 : Vendredi de 18 h 30 à 19 h 30
Cours 3 : Vendredi de 19 h 30 à 20 h 30
DÉBUT/FIN : 30 janvier au 10 avril
DURÉE : 10 semaines
TARIFICATION : 140 \$
NOTE : Pas de cours le 6 mars

DANSE Hip-Hop

CLIENTÈLE : 6 à 8 ans et 9 à 13 ans
PAR : Andréanne Laroche-Choquette
LIEU : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
HORAIRE : 6 à 8 ans : Samedi de 11 h à 12 h
9 à 13 ans : Samedi de 12 h 30 à 13 h 30
DÉBUT/FIN : 31 janvier au 11 avril
DURÉE : 10 semaines
TARIFICATION : 68 \$
NOTE : Pas de cours le 7 mars

DANSE Hip-Hop élite

CLIENTÈLE : 9 à 13 ans
PAR : Andréanne Laroche-Choquette
LIEU : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
HORAIRE : Samedi de 13 h 30 à 14 h 30
DÉBUT/FIN : 31 janvier au 11 avril
DURÉE : 10 semaines
TARIFICATION : 68 \$
PRÉREQUIS : Avoir suivi un cours en danse
NOTE : Pas de cours le 7 mars

La Ville se réserve le droit de modifier les tarifs sans préavis. Carte citoyenne obligatoire pour inscription. | Pas de cours du 2 au 8 mars 2015 (relâche scolaire)

LEÇONS de piano

CLIENTÈLE : 6 à 12 ans
PAR : Alex Bay
LIEU : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
HORAIRE : Mardi de 15 h 15 à 18 h 15 (30 minutes par enfant)
DÉBUT/FIN : 27 janvier au 7 avril
DURÉE : 10 semaines
TARIFICATION : 280 \$
NOTE : Apprentissage de la base (notes, rythme, pièces) et possibilité de préparation aux examens du conservatoire (piano). Pas de cours le 3 mars

DANSE créative

CLIENTÈLE : 3 à 5 ans
PAR : Andréanne Laroche-Choquette
LIEU : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
HORAIRE : Samedi de 9 h à 9 h 45 (Groupes 1 et 2)
Samedi de 10 h à 10 h 45 (Groupes 3 et 4)
DÉBUT/FIN : 31 janvier au 28 février (Groupes 1 et 3)
14 mars au 11 avril (Groupes 2 et 4)
DURÉE : 5 semaines
TARIFICATION : 40 \$

DANSE contemporaine

CLIENTÈLE : 7 à 14 ans
PAR : Andréanne Laroche-Choquette
LIEU : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
HORAIRE : Samedi de 14 h 30 à 15 h 30
DÉBUT/FIN : 31 janvier au 11 avril
DURÉE : 10 semaines
TARIFICATION : 68 \$
NOTE : Pas de cours le 7 mars

KARATÉ

CLIENTÈLE : 5 à 14 ans
PAR : Lorenzo D'Anna
LIEU : Gymnase école secondaire A.-N.-Morin
HORAIRE : Vendredi
Débutant : de 18 h 30 à 19 h 30
Avancé : de 19 h 30 à 20 h 30
DÉBUT/FIN : 23 janvier au 17 avril
DURÉE : 10 semaines
TARIFICATION : 68 \$ (assurances incluses)
NOTE : Prévoir des frais pour l'achat du kimono; information au 1^{er} cours. Pas de cours les 13 février, 6 mars et 3 avril.

COURS EN INFORMATIQUE INITIATION

CLIENTÈLE : 18 ans et plus
PAR : Marc-André Dubé
LIEU : Bibliothèque Claude-Henri-Grignon
HORAIRE : Cours 1: Mardi de 8 h 45 à 10 h 15
Cours 2: Mardi de 10 h 30 à 12 h
DÉBUT/FIN : 27 janvier au 7 avril
DURÉE : 10 semaines
TARIFICATION : 161 \$
NOTE : Un cours pour approfondir ses connaissances en informatique en utilisant Windows 8.1. Pas de cours le 3 mars

COURS INTERMUNICIPAL

ESPAGNOL

Débutant Niveau 1 - Débutant Niveau 2 - Débutant Niveau 3

CLIENTÈLE : 18 ans et plus
PAR : France Dagenais
LIEU : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
HORAIRE : Mardi de 19 h à 21 h (Niveau 1)
Mardi de 9 h 30 à 11 h 30 (Niveau 2)
Lundi de 19 h à 21 h (Niveau 3)
DÉBUT/FIN : 27 janvier au 7 avril (Niveau 1 - Niveau 2)
26 janvier au 6 avril (Niveau 3)
DURÉE : 10 semaines
TARIFICATION : 161 \$
PRÉREQUIS : Niveau 2 - Avoir suivi Débutant Niveau 1
Niveau 3 - Avoir suivi Débutant Niveau 2
NOTE : Pas de cours les 2 et 3 mars

YOGA-DOUCEUR

CLIENTÈLE : 15 ans et plus
PAR : Rose Leduc
LIEU : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
HORAIRE : Jeudi de 9 h à 10 h
DÉBUT/FIN : 22 janvier au 16 avril
DURÉE : 12 semaines
TARIFICATION : 121 \$
NOTE : Pas de cours le 5 mars

COURS INTERMUNICIPAL

QI GONG (forme Wu Tang)

CLIENTÈLE : 15 ans et plus
PAR : Andrée Piché
LIEU : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
HORAIRE : Vendredi de 14 h 15 à 15 h 15
DÉBUT/FIN : 30 janvier au 10 avril
DURÉE : 10 semaines
TARIFICATION : 81 \$
NOTE : Pas de cours le 6 mars

KARATÉ

CLIENTÈLE : 15 ans et plus
PAR : Lorenzo D'Anna
LIEU : Gymnase école secondaire A.-N.-Morin
HORAIRE : Vendredi
Débutant : de 18 h 30 à 19 h 30
Avancé : de 19 h 30 à 20 h 30
DÉBUT/FIN : 23 janvier au 17 avril
DURÉE : 10 semaines
TARIFICATION : 78 \$ (assurances incluses)
NOTE : Prévoir des frais pour l'achat du kimono; information au 1^{er} cours. Pas de cours les 13 février, 6 mars et 3 avril.

LEÇONS DE PIANO

CLIENTÈLE : 18 ans et plus
PAR : Alex Bay
LIEU : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
HORAIRE : Mardi de 13 h 15 à 15 h 15 (30 minutes par adulte)
DÉBUT/FIN : 27 janvier au 7 avril
DURÉE : 10 semaines
TARIFICATION : 322 \$
NOTE : Pas de cours le 3 mars

ZUMBA

CLIENTÈLE : 15 ans et plus
PAR : Martine Plouffe
LIEU : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
HORAIRE : Jeudi de 18 h 30 à 19 h 30
DÉBUT/FIN : 5 février au 16 avril
DURÉE : 8 semaines
TARIFICATION : 65 \$
NOTE : Pas de cours les 26 février, 5 mars et 26 mars

DANSE en ligne

CLIENTÈLE : 18 ans et plus
PAR : Monique Desparois
LIEU : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
HORAIRE : Mardi - débutant
Niveau 1 : de 10 h à 11 h
Niveau 2 : de 11 h à 12 h
DÉBUT/FIN : 27 janvier au 7 avril
DURÉE : 10 semaines
TARIFICATION : 61 \$
PRÉREQUIS : Débutant niveau 2 - Avoir suivi un cours de débutant niveau 1.
NOTE : Pas de cours le 3 mars

ANGLAIS (conversation)

CLIENTÈLE : 18 ans et plus
PAR : Gisèle Quenneville
LIEU : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
HORAIRE : Mercredi de 18 h 15 à 19 h 45
DÉBUT/FIN : 28 janvier au 8 avril
DURÉE : 10 semaines
TARIFICATION : 121 \$
NOTE : Pas de cours le 4 mars

STRETCHING AU SOL

CLIENTÈLE : 18 ans et plus
PAR : Andrée Piché
LIEU : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
HORAIRE : Jeudi de 10 h 30 à 11 h 30
DÉBUT/FIN : 29 janvier au 9 avril
DURÉE : 10 semaines
TARIFICATION : 66 \$
NOTE : Pas de cours le 5 mars

pour adultes

PHOTOGRAPHIE

INTRODUCTION À LA PHOTO NUMÉRIQUE

CLIENTÈLE : 18 ans et plus
PAR : Robert Lemire
LIEU : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
HORAIRE : Jeudi de 19 h à 21 h 30
DÉBUT/FIN : 29 janvier au 26 mars
DURÉE : 8 semaines
TARIFICATION : 161 \$
PRÉREQUIS : Ce cours s'adresse à toute personne possédant un appareil numérique évolué, soit compact, hybride ou reflex.
NOTE : Pas de cours le 5 mars

NOUVEAU

COURS INTERMUNICIPAL

TAI CHI avec l'éventail

CLIENTÈLE : 15 ans et plus
PAR : Michèle Lavoie
LIEU : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
HORAIRE : Vendredi de 10 h 15 à 11 h 15
DÉBUT/FIN : 30 janvier au 10 avril
DURÉE : 10 semaines
TARIFICATION : 65 \$
NOTE : Forme de 20 mouvements de Tai Chi tout en manipulant un magnifique éventail. Matériel fourni pour le cours. Pas de cours le 6 mars.

TAI CHI DE STYLE YANG

CLIENTÈLE : 15 ans et plus
PAR : Michèle Lavoie
LIEU : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
HORAIRE : Vendredi de 11 h 30 à 12 h 30
DÉBUT/FIN : 30 janvier au 10 avril
DURÉE : 10 semaines
TARIFICATION : 65 \$
NOTE : Tai Chi style Yang; Qi Gong durant la période d'étirement et échauffement. Voir le site Web pour plus de détails <http://taichicentrelotus.e-monsite.com>. Pas de cours le 6 mars.

ACTIVITÉS *sportives et récréatives*

pour les 55 ans et plus

NOUVEAU

CARDIO TONUS

Séances de conditionnement physique jumelant cardio et tonus musculaire

PAR : Marie-France Cyr
LIEU : Centre communautaire
Jean-Baptiste-Rolland

HORAIRE : Lundi de 10 h à 11 h
DÉBUT/FIN : 26 janvier au 6 avril

DURÉE : 10 semaines

TARIFICATION : 81 \$

NOTE : Les cours des 26 janvier, 23 février et 30 mars se donneront en plein air, au parc derrière la Place des citoyens. Pas de cours le 2 mars.

TONUS ET SOUPLESSE

Séances de conditionnement physique axées sur le développement du tonus et de la flexibilité

PAR : Marie-France Cyr
LIEU : Centre communautaire
Jean-Baptiste-Rolland

HORAIRE : Mercredi de 9 h à 10 h
DÉBUT/FIN : 28 janvier au 8 avril

DURÉE : 10 semaines

TARIFICATION : 81 \$

NOTE : Pas de cours le 4 mars

STRETCHING DEBOUT ET SUR CHAISE

PAR : Andrée Piché
LIEU : Centre communautaire
Jean-Baptiste-Rolland

HORAIRE : Vendredi de 13 h à 14 h
DÉBUT/FIN : 30 janvier au 10 avril

DURÉE : 10 semaines

TARIFICATION : 66 \$

NOTE : Pas de cours le 6 mars

généralités

Politique de tarification familiale :

Enfants (*) :

1^{er} enfant : Tarification indiquée

2^e enfant : Moins 20% • 3^e enfant : Moins 30%

(*) Ce tarif s'applique pour des enfants d'une même famille s'inscrivant au même cours.

Parent/enfant :

Si un parent s'inscrit au même cours que son enfant âgé de moins de 14 ans, le parent bénéficie du tarif enfant. Dans le cas où deux personnes adultes (plus de 14 ans) d'une même famille (lien parent/enfant) s'inscrivent au même cours, le parent bénéficie d'un rabais de 20%.

Couple : Le participant s'inscrivant avec son (sa) conjoint(e) bénéficie d'une réduction de 20%.

60 ans et plus :

Moins 20% de la tarification indiquée.

Non-résident : Ajout de 35% à la tarification indiquée.

Un seul tarif préférentiel est applicable par participant résident seulement, soit le plus avantageux.

Modalités de paiement :

Sauf avis contraire, vous pouvez payer en argent, par Interac ou par chèque à l'ordre de la Ville de Sainte-Adèle. Les cartes de crédit sont acceptées seulement pour les gens qui s'inscrivent sur le site Internet de la Ville.

Si une personne inscrite à un cours désire annuler sa participation pour quelque raison que ce soit, la grille de remboursement suivante est prévue selon le moment où est présenté l'avis écrit du participant spécifiant son désir d'annuler sa participation au cours.

Montant du remboursement**

- Avant le deuxième cours 90% du coût d'inscription moins une retenue administrative de 10 \$

- Après le deuxième cours 75% du coût d'inscription moins une retenue administrative de 10 \$

- Après le troisième cours Aucun remboursement

** Applicable pour les programmes d'une durée de 8 cours et plus. Délai de remboursement de 30 jours après le début du cours.

La Ville remboursera au participant inscrit, la totalité du montant d'inscription à une activité lorsque :

- Le Service des loisirs annule l'activité pour insuffisance de participants;
- Le participant annule, par écrit, sa participation avant le début de l'activité;
- Cette activité ne peut être réalisée pour toute raison hors du contrôle du Service des loisirs.

Carte citoyenne obligatoire

TOUTES LES TAXES APPLICABLES SONT INCLUSES (15 ANS ET PLUS)

Service des loisirs :

450 229-2921, poste 244

ENTENTE *intermunicipale*

Une entente intermunicipale entre les municipalités de Morin-Heights, Piedmont, Saint-Adolphe-d'Howard, Sainte-Adèle, Sainte-Anne-des-Lacs, Saint-Sauveur et Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson permet aux citoyens de ces sept municipalités de s'inscrire aux **activités offertes dans cette entente**, sans aucune tarification non-résident.

Modalités d'inscription

Suivre la procédure d'inscription de la municipalité qui offre l'activité de votre choix. Des preuves de résidence demeurent requises pour s'inscrire auprès de chacune des municipalités. Nous vous suggérons de consulter le site Internet ou de communiquer avec la municipalité concernée pour obtenir les procédures d'inscription, les dates, les horaires, les coûts et les places disponibles.

Modalités de remboursement

Les modalités de remboursement sont celles qui sont en vigueur dans la municipalité qui offre l'activité.

ACTIVITÉS OFFERTES DANS L'ENTENTE

Adultes

Anglais: Sainte-Anne-des-Lacs
Aquarelle (débutant): Sainte-Anne-des-Lacs
Atelier guitare live: Saint-Adolphe-d'Howard
Bridge (cours débutant): Saint-Sauveur
Cirque et spécialité: Saint-Sauveur
Danse à claquettes: Morin-Heights
Danse gitane: Piedmont
Danse orientale (baladi): Piedmont

Espagnol (débutants 1 et 2): Sainte-Anne-des-Lacs
Espagnol (niveau 2): Morin-Heights
Espagnol (niveaux 1, 2 et 3): Sainte-Adèle
Informatique (cours variés): Saint-Sauveur
Flamenco: Morin-Heights
Italien (niveaux 1 à 3): Morin-Heights
Mise en forme et mieux-être: Piedmont, Saint-Sauveur
Peinture (huile et acrylique): Saint-Sauveur
Photographie débutant: Saint-Sauveur
Pilates: Piedmont

Qi Gong forme Wu Tang: Sainte-Adèle
Raffermissement express: Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Tai-chi-chuan: Saint-Sauveur
Tai-chi éventail: Sainte-Adèle
Tam-Tam (débutant et intermédiaire): Saint-Sauveur
Tap Clap Cardio: Saint-Adolphe-d'Howard, Sainte-Anne-des-Lacs
Technique simple de massage: Sainte-Anne-des-Lacs
Wu Style Tai Chi Chuan: Morin-Heights
Yoga pour tous: Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Yoga personne ronde: Sainte-Anne-des-Lacs

Jeunes

Atelier d'arts créatifs (3 à 16 ans): Saint-Adolphe-d'Howard
Broadway Time (comédie musicale): Morin-Heights
Chant et initiation au théâtre: Sainte-Adèle
Danse créative (3-5 ans): Saint-Adolphe-d'Howard, Saint-Sauveur
Danse Hip-Hop (6-9 ans): Saint-Adolphe-d'Howard
Danse écossaise: Morin-Heights

Gardiens avertis: Saint-Sauveur, Sainte-Anne-des-Lacs
Gymnastique: Sainte-Anne-des-Lacs
Judo: Saint-Sauveur, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Leçon individuelle de piano ou de chant: Saint-Sauveur
Troupe de danse du 150^e anniversaire: Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

Parents-enfants

Yoga tandem: Morin-Heights

POUR INFORMATION

Municipalité de Morin-Heights :
450 226-3232, poste 111
www.morinheights.com

Municipalité de Piedmont :
450 227-1888, poste 223
www.piedmont.qc.ca

Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard :
819 327-2626
www.stadolpheedhoward.qc.ca

Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs :
450 224-2675, poste 262
www.sadl.qc.ca

Ville de Sainte-Adèle :
450 229-2921, poste 244
www.ville.sainte-adele.qc.ca

Ville de Saint-Sauveur :
450 227-2669, poste 420
www.ville.saint-sauveur.qc.ca

Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson :
450 228-2543, poste 221
www.lacmasson.com

Danse orientale (baladi): Piedmont

CAMP D'HIVER... TISSANT



2 au 6 mars 2015

5 à 12 ans
Places limitées

LUNDI :
Science en folie et Patin extérieur

MARDI :
Auberge le Petit Bonheur

MERCREDI :
Amusement Action Direct

JEUDI :
i-Saute et Colossus

VENDREDI :
Musique du Monde et Glissade

**INSCRIPTION
EN LIGNE**
du 19 au
23 janvier 2015

TARIF

	Horaire	Tarif résident	Tarif non-résident
Grand-Camp Lundi au vendredi 2 au 6 mars	9 h à 16 h	1 ^{er} enfant 100 \$ 2 ^e enfant 80 \$ 3 ^e enfant 70 \$	135 \$
Mini Camp Mardi au jeudi 3 au 5 mars	9 h à 16 h	1 ^{er} enfant 85 \$ 2 ^e enfant 68 \$ 3 ^e enfant 60 \$	115 \$
Service de garde	8 h à 9 h et 16 h à 17 h 30	4 \$ par jour 2,50 \$ par matin et par soir	

MODALITÉ D'INSCRIPTION

En personne au Service des loisirs pendant les périodes suivantes :

Mercredi le 21 janvier : 8 h à 16 h

Jeudi le 22 janvier : 8 h à 16 h

Vendredi le 23 janvier : 8 h à 12 h

Par Internet du 19 au 23 janvier

La Ville de Sainte-Adèle se réserve le droit de changer les activités sans préavis.

LORS DE L'INSCRIPTION, VOUS DEVEZ OBLIGATOIREMENT :

- présenter la carte citoyenne de l'enfant
- présenter la carte d'assurance maladie de l'enfant
- fournir le numéro d'assurance sociale du parent ou du tuteur qui paie les frais de garde, afin que nous puissions émettre le « relevé 24 »
- payer la totalité des frais pour chaque enfant

MODALITÉ DE PAIEMENT

Au Service des loisirs : argent comptant, paiement direct ou chèque fait à la VILLE DE SAINTE-ADELE
Par Internet : Carte de crédit seulement

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

Aucun remboursement ni échange.

*Ne manque pas
ta chance
de t'amuser
durant
la relâche !!!*

Consultez la section Camp de jour du site Internet de la Ville pour plus d'informations : www.ville.sainte-adele.qc.ca

PLACE des citoyens

Photo: Lucien Lisabelle



Surveillez nos événements à venir!

Parfums d'ailleurs

Balthazar : 5 ans autour du monde en famille
22 janvier à 19 h 30



Claire Roberge et Guy Lavoie vous lancent une invitation unique: montez à bord de Balthazar pour 5 ans d'un périple qui vous conduira au-delà d'un tour du monde; une expédition familiale et géographique sur 3 océans et 34 pays, une ouverture sur le monde en respect et en harmonie avec la nature. Découvrez l'importance du rêve et faites en leur compagnie un voyage de persévérance, de détermination et de passion. Les escales visitées sont nombreuses, les destinations magiques, les rencontres fabuleuses, les images saisissantes et les témoignages émouvants. Claire et Guy forment un couple dans la vie ainsi que dans le monde des conférenciers qui œuvrent sur la scène nationale. Ils sont des allumeurs de réverbères qui sauront faire jaillir cette étincelle de passion et de détermination dans le cœur de chacun. Depuis 2004, ils ont à leur actif plus de 400 conférences, présentées d'un océan à l'autre, lors de congrès, colloques et événements. Montez à bord!

Carte citoyenne : 10 \$
Tarif régulier : 15 \$

Samedis jeunesse

présenté en collaboration avec  cime 103.9 101.3

Les 7 trompettes de Fred Piston
17 janvier à 13 h 30



Fred Piston est un jeune et sympathique docteur en trompette et assistant du célèbre Professeur Trompétito. Fred possède 7 trompettes. Il joue de la

trompette naturelle (sans pistons), mais également du cornet à pistons, du bugle, du cornet concerto, de la trompette en do, en si bémol et en ré, et aussi de la petite trompette : la piccolo. Dans ce spectacle interactif, orchestré par les Jeunesses musicales du Canada, Fred Piston partage sa passion avec les jeunes de 6 à 12 ans. Il joue, il bidule, il raconte et surtout, il insuffle aux jeunes son amour pour l'instrument le plus éclatant qui soit: la trompette! Reconnu par ses pairs comme « un des meilleurs trompettistes et cornettistes canadiens » Frédéric Demers a joué comme soliste au sein de diverses formations musicales. On compte au nombre de ses réalisations quatre créations d'œuvres ainsi que son disque solo Carnaval et Concertos (2008) pour soliste jouant de plusieurs trompettes et grand ensemble. Un spectacle qui saura plaire autant aux parents qu'aux enfants!

Enfant avec carte citoyenne : 5 \$
Enfant tarif régulier : 8 \$
Adulte accompagnateur (un adulte par enfant) : gratuit

Le Violon Dingue - 7 février à 13 h 30



Depuis sa création, le Violon Dingue a été présenté plus de 1800 fois au Québec, au Canada et en Europe. Favori des jeunes et des moins jeunes, ce *One man show* divertit en initiant aux différents styles qu'emprunte le violon à travers les âges,

les cultures et les pays du monde. De la Chine à la Roumanie et du Québec à l'Amérique latine, tous les goûts sont réunis. Vedette de ce spectacle, Monsieur Dingue est un globe-trotteur polyglotte dont la garde-robe excentrique, les mimiques downesques et l'énergie contagieuse fascinent tout autant que la virtuosité légendaire. Sans égal, Violon Dingue est un voyage hilarant où la participation des jeunes de 5 à 12 ans va de pair avec l'apprentissage et la découverte. Pierre Lessard compte près de 30 ans d'expérience comme acteur et musicien. Sa carrière l'a amené à se produire au Canada, aux États-Unis ainsi qu'en Europe. Acteur, musicien et compositeur, il se spécialise dans la création de spectacles destinés aux enfants et la

musique traditionnelle. Un classique qui décoiffe!

Enfant avec carte citoyenne : 5 \$
Enfant tarif régulier : 8 \$
Adulte accompagnateur (un adulte par enfant) : gratuit

Symphonies et viennoiseries

présenté en collaboration avec  Pâtisserie et boulangerie

Quatuor Ponticello - 11 janvier à 13 h 30



Le Quatuor Ponticello a été fondé en 2003, à Montréal. Complices dans la vie comme dans la musique, quatre violoncellistes issus des plus grandes écoles du Québec et de l'étranger s'unissent dans le but de servir la musique sous une forme nouvelle et attrayante. Pour remplir cette mission, ils disposent d'un atout de taille: leur instrument. Profondément expressif, le violoncelle provoque des émotions qui, multipliées par quatre, suscitent chez l'auditeur des résonances insoupçonnées. L'énergie que dégagent les musiciens en concert est indéniable, animés qu'ils sont par le plaisir de jouer ensemble et de communiquer leur passion avec enthousiasme. Ainsi mettent-ils en lumière toute la beauté du répertoire qu'ils interprètent sans jamais en laisser transparaître la complexité.

Au printemps 2004, le quatuor s'est mérité une médaille d'or et un prix d'excellence au Festival du Royaume au Saguenay - Lac-Saint-Jean. En février 2007, il reçoit le prix destiné aux artistes de la relève du Réseau des diffuseurs des arrondissements de Montréal (REDICAM), à l'occasion de la 20^e édition de la Bourse Rideau. Le Quatuor Ponticello se produit régulièrement dans les salles du Québec. L'intérêt qu'il suscite se propage même à l'étranger. Il fut, notamment, reçu en Suisse, au printemps 2008, à l'occasion du Festival Usinesonore.

Carte citoyenne : 5 \$
Tarif régulier : 10 \$

PLACE des citoyens



Surveillez nos événements à venir!

Trio Brasil - 22 février à 13 h 30



Ce trio propose les mélodies intemporelles des grands de la bossa, de la samba, de la musique jazz-latin ainsi que des relectures de pièces cultes d'icônes de la musique pop (Henri Salvador, Luis Bonfá, Gilberto Gil, Stevie Wonder, Beatles, Sting...). Cette musique du Sud au son acoustique crée une ambiance des plus festives partout où elle se fait entendre.

Diplômé en trombone du conservatoire de musique du Québec à Montréal, Raoul Cyr œuvre comme musicien professionnel et enseignant depuis 1975. Il joue et enseigne la guitare depuis plus de quatre décennies. Il a donné plus de 1200 spectacles dont douze participations au Festival international de jazz de Montréal. Sa musique l'a conduit au Maroc, aux Bahamas, ainsi qu'un peu partout au Québec et au Canada. En 2013, il fonde le Trio Brasil aux côtés de Richard Leduc (flûte, sax et piano) ainsi que de Bernard Ouellette (percussions) qui composent cet ensemble des plus appréciés.

Carte citoyenne : 5 \$
Tarif régulier : 10 \$

Conférences d'auteurs

Jean-Marie Lapointe
Le bonheur de « bénévolat »
19 février à 19 h 30



Comédien, animateur, auteur, cinéaste et conférencier, Jean-Marie Lapointe est aussi un bénévole des plus engagés. Il est notamment l'un des porteparole du Défi sportif AlterGo, pour les personnes handicapées, s'implique auprès de la maison l'Éclaircie qui vient en aide aux personnes aux prises avec des troubles alimentaires, en plus de supporter les centres *Le Grand Chemin* s'adressant aux adolescents souffrant de toxicomanie. Il a aussi été accompagnateur de Trisomie 21 le défi Pérou, où six jeunes adultes ayant une trisomie 21 ont été invités à passer du temps parmi des villageois péruviens pour leur apporter de l'aide humanitaire, et faire l'ascension du Machu Picchu, montagne sacrée des Incas. Jean-Marie offre également de son temps aux jeunes enfants atteints de cancer en phase terminale, par le biais de l'organisme Leucan. On a pu constater l'ampleur de son implication en ce sens dans le documentaire « Joanna Comtois, l'espoir d'une petite fille extraordinaire », décédée du cancer en février 2011. Jean-Marie Lapointe lançait récemment *Je ne t'oublierai pas*, un ouvrage qui dévoile une quinzaine de récits touchants de gens qui l'ont marqué. Ces rencontres l'ont conduit à se questionner sur l'importance de la

cohérence entre la pensée, les paroles et les actes et la façon d'intégrer cette discipline dans son quotidien. Cette conférence sera l'occasion de partager avec l'auteur sur ses expériences de bénévolat et sa vision transformée de la vie.

Carte citoyenne : 5 \$
Tarif régulier : 10 \$

Maryse de Palma
Les animaux au cœur de nos vies
12 mars à 19 h 30



Les bienfaits des animaux sur les humains, de l'enfance au troisième âge, sont nombreux et reconnus. Découvrez toutes les facettes de la zoothérapie lors de cette conférence où il en sera question comme discipline thérapeutique par le biais de l'utilisation de plusieurs espèces d'ani-

maux auprès de clientèles diverses (enfants atteints de cancer, troubles de santé mentale, détenus, maladie d'Alzheimer, personnes âgées en institution, etc.). Des histoires étonnantes sur le sixième sens des animaux seront aussi révélées lors de cette rencontre qui permettra de mieux saisir toute l'importance de la présence des animaux au cœur de nos vies. Résidente de Sainte-Adèle, Maryse de Palma est psychoéducatrice, conférencière et auteure de cinq livres, dont *Entre l'humain et l'animal*, traitant de zoothérapie.

Carte citoyenne : 5 \$
Tarif régulier : 10 \$

Les billets pour les activités de la Place des citoyens sont disponibles en prévente au Service des loisirs de la Ville de Sainte-Adèle, à la bibliothèque Claude-Henri-Grignon ou le soir même, une heure avant l'événement, à la billetterie de la Place des citoyens. On peut obtenir plus de renseignements sur la programmation d'activités en consultant le site Internet de la Ville de Sainte-Adèle: <http://ville.sainte-adele.qc.ca/parc-claude-henri-grignon.php>

PLACE des citoyens



Surveillez nos événements à venir!

Expositions à venir

GRATUIT

Les salles sont ouvertes les jeudis et vendredis de 13 h à 16 h, les samedis de 10 h à 17 h et les dimanches de midi à 17 h.

Noël autour du monde - Les 3 écoles primaires de Sainte-Adèle exposent.

12 décembre au 5 janvier

Présenté en collaboration avec  BANQUE NATIONALE



Suite à une animation à propos de plusieurs rites de Noël célébrés autour du monde, les élèves de 3^e et 4^e année des écoles primaires de Sainte-Adèle feront la création d'une œuvre, en utilisant différents médiums. De cet atelier de création,

jusqu'au vernissage, les enfants vivront une expérience unique qu'ils vous invitent à partager lors de la visite de cette exposition aux couleurs du temps des fêtes!

Caroline Archambault: Mouvements intérieurs - 9 janvier au 1^{er} février



Caroline Archambault est née en 1971 à Saint-Eustache, Québec. Elle a étudié les arts visuels à l'Université Concordia à Montréal, à l'Institut Emily Carr de Vancouver en plus de perfectionner son apprentissage avec Brian Bomesler à New

York. En plus de sa recherche personnelle en peinture, elle enseigne depuis plusieurs années, la créativité par le lobe droit du cerveau et la peinture intuitive. À travers son œuvre, Caroline Archambault exprime une vision abstraite et poétique de la réalité et explore le pouvoir de l'imaginaire et du processus créatif chez l'humain. Elle crée des espaces où la lumière et la profondeur cohabitent et où les contrastes sont à l'honneur, de véritables paysages intérieurs que le public est appelé à déchiffrer et à ressentir et qui inspirent la contemplation et la méditation. Madame Archambault

est représentée par plusieurs galeries au Québec et a participé à de nombreuses expositions locales et internationales.

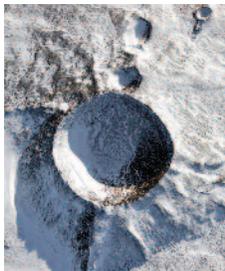
Chantal Baron - L'électrocardiographe

9 janvier au 1^{er} février



Établie dans les Laurentides depuis l'enfance, Chantal Baron crée des œuvres figuratives, expressionnistes et contemporaines qui s'inspirent d'un univers intérieur riche en émotions. Tout en cherchant l'harmonie des formes, des couleurs, des textures, elle y ajoute parfois des objets récupérés. Expressifs et imposants, messagers silencieux, à demi-humains, aux pattes linéaires, aux becs dominants, *Les maîtres oiseaux* sont partie intégrante de son œuvre. Chantal Baron a participé à de nombreuses expositions collectives depuis 1995 et on a pu découvrir ses œuvres dans quelques galeries au Québec.

Lucien Lisabelle - Islande: Terre de contraste - 6 février au 1^{er} mars



En mars 2013, le photographe professionnel Lucien Lisabelle réalise le rêve de photographier l'Islande du haut des airs. Son travail se résume à la captation d'images aériennes où la nature est présente à l'état brut, la trace de l'homme y est négligeable et la pollution absente. La neige sur les glaciers est façonnée par le vent, l'eau de fonte des glaciers laisse son empreinte sur le sol volcanique. À certains endroits, la couleur est absente; que le noir de la terre et le blanc de la neige; une impression de

monochromie. Comme tous les glaciers du monde, ceux de l'Islande fondent. Ils ressemblent à une immense sculpture en mutation.

Claude Dumas - Sud-ouest américain

6 février au 1^{er} mars



Claude Dumas est photographe spécialisé en paysage et en portrait en lumière naturelle. Fondateur du club photo Blainville en 2007 et président jusqu'à ce jour. Dans le cadre de cette exposition, il nous invite à un voyage fascinant en

Utah, au Nevada et en Arizona, où la beauté sauvage et les nuances de lumières et de couleurs seront à l'honneur. Admirez les *Antelope Canyons*, canyons en fentes très étroites et absolument uniques au monde. Véritables cathédrales naturelles de couleurs, ils se distinguent par les fantastiques jeux de couleurs sur les pierres sédimentaires et leurs fameux faisceaux de lumières. L'occasion vous sera aussi donnée de contempler la Vallée de Feu, montagnes tortueuses et arides caractérisées par un rouge couleur sang tranchant de façon dramatique avec les terres environnantes.

Lise Tremblay Thaychi - Apprivoiser l'inconnu - 6 mars au 3 avril



Cette exposition regroupe des œuvres réalisées autour d'une série de 100 petits dessins (formats 4 x 4 pouces) peints en 2013 dans le Périgord lors d'une résidence d'artiste. Plusieurs tableaux seront jumelés à des sculptures

pour permettre la « connivence » entre les deux techniques. Peintre et sculpteur, Lise Tremblay a étudié la peinture et la sculpture aux Beaux-arts de Montréal mais aussi plusieurs autres techniques dont l'eau forte, le papier et le collage. Elle a plus de 30 expositions solos à son actif, au Québec, en Europe et en Amérique du Sud. Ses œuvres font partie de plusieurs collections privées et publiques.

PLACE *des citoyens*

Le soir de la St-Valentin
offrez-vous une exceptionnelle histoire d'amour!

Marie Tifo et Pierre Curzi incarnent

LA RENARDE ET LE MAL PEIGNÉ

14 février
20 h



Assistez à un dialogue amoureux entre deux êtres
qui se sont aimés follement pendant plus de trente ans.
Des lettres de Pauline Julien et Gérald Godin choisies par
Pascale Galipeau et mises en scène par Lorraine Pintal.
Une production du Théâtre du Nouveau Monde.

Carte citoyenne 15 \$
Tarif régulier 20 \$

Billets en vente à la bibliothèque Claude-Henri-Grignon ou
au Service des loisirs de la Ville de Sainte-Adèle, 1200, rue Claude-Grégoire
et une heure avant l'événement à la Place des citoyens.

Pour plus de renseignements : ville.sainte-adele.qc.ca



Coup de *chapeau*



LA PETITE HISTOIRE du comité culturel de la Salle ANM

Sa mission : Présenter à la population laurentienne des spectacles-bénéfice professionnels au profit du fonds Réveille-matin venant en aide aux élèves dans le besoin de l'école Augustin-Norbert-Morin

Située à Sainte-Adèle, au sein de l'école secondaire Augustin-Norbert-Morin, la Salle ANM est une magnifique salle de spectacles de 348 sièges. Elle est reconnue pour sa chaleur et son intimité. Elle dispose d'un hall spacieux aménagé de façon à y accueillir des petits spectacles.

En 2010, un enseignant, Jacques Fraser et Philippe-Antoine Gosselin, directeur adjoint de l'école, ont pris l'initiative d'organiser un spectacle-bénéfice avec le *François Bourassa Quartet*. Les profits furent alors versés pour rénover la salle afin d'offrir aux élèves une salle se rapprochant des normes professionnelles.

Par la suite, en 2011, nos deux comparses ont mis sur pied un comité culturel de bénévoles, constitué d'anciens et d'actuels enseignants, parents et personnel de l'école. Le but cette fois était de présenter des spectacles-bénéfice au profit du fonds Réveille-matin afin de venir en aide aux élèves dans le besoin. Le comité culturel de la Salle ANM a organisé plusieurs spectacles-bénéfice : Lisa Leblanc, Zachary Richard et quelques autres.

La Ville de Sainte-Adèle, depuis 2011, s'est associée comme partenaire pour contribuer à la rénovation de la salle et à sa mise à niveau.

En 2014, grâce à une contribution de la Ville de Sainte-Adèle, le comité culturel, à bout de souffle, a pu s'adjoindre les services de Marie-André Thollon à titre de responsable de la programmation et des communications. Cette dernière est bien connue dans le milieu de la diffusion, entre autres, comme fondatrice et directrice artistique du Festival Vue sur la Relève.

Dans la poursuite de ses objectifs initiaux, le comité culturel de la Salle

ANM présente cinq à six spectacles-bénéfice professionnels annuellement et continue à offrir aux organisations locales la salle en location. Tous les profits générés sont versés au fonds Réveille-matin.

Malheureusement, plusieurs dizaines de jeunes qui fréquentent l'école Augustin-Norbert-Morin n'ont pas les outils nécessaires pour réussir. Plusieurs ne mangent pas à leur faim, d'autres n'ont pas les moyens de se procurer le matériel scolaire nécessaire ou de participer aux activités parascolaires. Par le fonds Réveille-matin, l'école leur vient en aide. De plus, lors des spectacles, certains élèves sont rémunérés pour participer au montage et au démontage.

Il faut également savoir que la Salle ANM, durant l'année scolaire, sert d'abord et avant tout aux élèves de l'école et à tous ceux et celles qui font partie de la Concentration Danse-Etudes et des options Art dramatique et Musique.

En ouvrant ainsi ses portes aux citoyens laurentiens, l'école Augustin-Norbert-Morin leur offre un lieu convivial et rassembleur, où le spectacle vivant crée une

sorte de cohésion sociale. L'école entend ainsi jouer un rôle de premier plan dans sa communauté en contribuant au développement socioéconomique de Sainte-Adèle.

Depuis 2011, un noyau de bénévoles s'investit corps et âme au service des jeunes.

Il s'agit de Philippe-Antoine Gosselin à la coordination du comité et responsable de la location, Jean Doré, Pascal Savard, Karine Boisseau, Yvon Rioux, Jean Portelance, Maurice Dozois, Daniel Beaulieu, Brigitte Hilaire, Marc Savard et Éric Champagne.

En 2014 plusieurs autres bénévoles se sont joints à la cause afin de lui assurer tout le succès qu'elle mérite.

Michèle Quenneville, Éliane Duchaine, Sylvie Desjardins, Luc Jourdenais, Pierre Hurtubise, Cynthia Cloutier-Marenger, Aline Bouclin, Priscilla Lapointe, Chantal Lemieux, Chems El Adraoui, Issane El Adraoui, Marie-France Belso, Claire Béliveau, Marie-Andrée Dupuis, Marie-Paule Lauzon, Philippe Normand, Roger Pilon, Josée Senterre, Charlie Piton-Senterre.

Il faut mentionner ici le soutien inestimable de Julie Cartier, directrice de l'école Augustin-Norbert-Morin.

Ce projet ne pourrait exister sans la précieuse contribution des partenaires majeurs : La Ville de Sainte-Adèle, la Commission scolaire des Laurentides, l'école Augustin-Norbert-Morin, CIME FM, COGECO et les Hebdomadaires Trancontinental et de précieux collaborateurs : La Chambre de commerce de Sainte-Adèle, la Caisse Desjardins de la Vallée des Pays-d'en-Haut, Sport Expert Saint-Sauveur, IGA du Marché, Illico Photocopies Sainte-Adèle, Restaurant Chez Milot et Belle-Gueule.



Marie-André Thollon, directrice de la programmation et Julie Cartier, directrice de l'école Augustin-Norbert-Morin.

En collaboration avec
TVCOGECO
c'est vous

cime 103.9 101.3

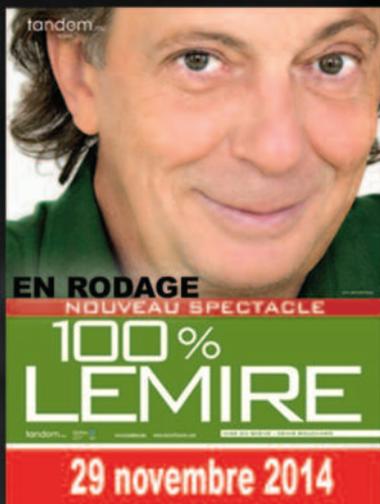
tc • MEDIA

Spectacles-bénéfice

Salle
AUGUSTIN
NORBERT
MORIN

au profit du fonds Réveille-matin venant en aide
aux élèves dans le besoin de École Augustin-Norbert-Morin

DES SPECTACLES QUI FONT DU BIEN!



Infos billetterie : www.salleanm.com



Inscris-toi à la formation
pour devenir animateur de
camp de jour.

Dates de
formation:

28, 29 mars,
11 et 12 avril 2015

Total: 34h

Formation
DAFA

Le Diplôme d'aptitude
aux fonctions
d'animation

seulement 40\$

16 ans et +

Dès le 12 janvier 2015

Pour t'inscrire :

www.programmedafa.com

Pour t'informer:

Contactez le Carrefour jeunesse-emploi
des Pays-d'en-Haut

Du lundi au jeudi

450.227.0074

Pour l'été 2015, la formation
DAFA sera obligatoire pour
les nouveaux animateurs
de camp de jour dans
toutes les municipalités
de la MRC des Pays-d'en-Haut.

En collaboration avec :

Villes et municipalités de Piedmont, Saint-Adolphe-D'Howard,
Saint-Sauveur, Sainte-Adèle, Sainte-Anne-des-Lacs,
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, le Carrefour
jeunesse-emploi des Pays-d'en-Haut et
Pays-d'en-Haut en Forme.



Loisirs, culture et vie communautaire

LES SENTIERS,
*c'est entre
vous et nous...*

LE VÉLO SUR NEIGE À SAINTE-ADEÈLE

Le vélo sur neige, connu par les amateurs sous le terme « fatbike », est pratiqué depuis le début des années 2000 et a récemment fait son apparition sur les écrans radar des amateurs de vélo de montagne.



PASA vous invite à vous initier à cette nouvelle discipline sur les nouveaux sentiers dédiés à la pratique de cette activité.

Du vélo quatre saisons, enfin rendu possible!

Visitez le site Internet de PASA pour plus de détails.

SKI ET RAQUETTE

Saviez-vous que plus de 120 km de ski de fond, dont plusieurs kilomètres de sentiers tracés, se trouvent sur le territoire de la Ville de Sainte-Adèle?

Avez-vous parcouru les 40km de sentier dédiés à la raquette?

PASA entretient, balise, modifie et développe ce réseau accessible à tous pour VOUS.

Venez donc en profiter cet hiver!

Carte du réseau en vente au coût de 3 \$.



Visitez le site Internet de PASA pour plus de détails.

PHOTOS

PASA est toujours à la recherche de photos pour alimenter son site Internet et ses diverses publications.

Faites-nous parvenir vos plus belles photos, vous deviendrez peut-être la prochaine vedette PASA!

ENCOURAGEZ-NOUS

Vous êtes un coureur des bois à la retraite?
Vous aimeriez voir la nature de plus près?
Vous n'êtes pas trop aventureux?

Nous aménageons les sentiers pour vous!

Vous pouvez nous encourager et démontrer votre support en adhérant comme membre gratuitement.

Visitez notre site Internet pour tous les détails.

Bon hiver et au plaisir de vous croiser dans un sentier.

L'équipe PASA

Qui est PASA?

Sainte-Adèle est au cœur du réseau de sentiers qui parcourent les Laurentides. Nous sommes un groupe de bénévoles passionnés, subventionné par la Ville de Sainte-Adèle qui assure la pérennité et l'entretien de plus de 200 km de sentiers balisés. Venez en profiter!

www.pleinairsainteadele.com
pasa@ville.sainte-adele.com
450 229-2921 poste 245



SOCCER FC BORÉAL INSCRIPTION SAISON 2015

Du 12 janvier au 28 février 2015

* Rabais de 25 \$ applicable
sur les inscriptions faites entre
le 12 et le 17 janvier 2015 *

Quatre façons de vous inscrire :

- En ligne www.fcboreal.ca
- Par la poste Club de soccer FC Boréal, situé au 296, rue des Génévriers à Prévost JOR 1T0
- En personne auprès du Club de soccer FC Boréal, situé au 296, rue des Génévriers à Prévost.
 - Du 12 au 17 janvier : lundi à mercredi de 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h, 13 h 30 à 16 h 30 et 19 h à 21 h, samedi de 9 h à 12 h
 - Du 19 janvier au 28 février : jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30
- En personne au Service des loisirs situé au 1200, rue Claude-Grégoire à Sainte-Adèle :
 - Du lundi 12 au jeudi 15 janvier de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h, le vendredi 16 janvier de 9 h à 11 h 30
 - Paiement par chèque seulement

Pour informations :
www.fcboreal.ca, 450 592-2282



Loisirs, culture et vie communautaire

BRUNCH des bénévoles 2014

Dimanche le 19 octobre dernier, la Ville de Sainte-Adèle recevait les bénévoles œuvrant au sein de différents organismes adélois pour son traditionnel dîner reconnaissance, organisé cette année à la Place des citoyens. Cette rencontre fut également l'occasion de rendre hommage à ceux et celles qui contribuent à l'amélioration de la qualité de vie dans leur communauté.

Voici les personnes qui ont reçu une mention spéciale cette année:

Madame Louise Bertrand - Mention engagement communautaire
Madame Liane Simard - Mention constance et dévouement
Madame Margot Lavallée - Mention soutien à la communauté
Madame Juliette Hutter - Mention dévouement sans borne
Monsieur Benoît Gauthier - Mention implication active et soutenue



Sur la photo, de gauche à droite : Margot Lavallée, Juliette Hutter, Louise Bertrand, Réjean Charbonneau (maire), Johanne Roy (représentante de la Caisse Desjardins de la Vallée des Pays-d'en-Haut), Claude Chapdelaine (en l'absence de Benoît Gauthier), Lise Gendron (conseillère municipale) et Paul-Henri Simard (en l'absence de Liane Simard).

Merci à tous les bénévoles pour votre dévouement, vos efforts et votre engagement dans notre communauté.

LA FÊTE DE L'HALLOWEEN Une fête de l'Halloween des plus réussies à Sainte-Adèle!

Encore une fois, l'Halloween à Sainte-Adèle fut couronnée de succès! Près de 3000 enfants, parents et adolescents ont parcouru la rue Valiquette afin de récolter des bonbons parmi les commerçants et organismes de Sainte-Adèle. Plusieurs animations frissonnantes comme le fabuleux dinosaure et la fée du soleil ont su plaire à toutes les familles. Quant aux plus courageux, ils ont participé au Bal de l'horreur à la Place des citoyens où un magnifique bar à bonbons et un décor horrifiant les attendaient. Première cette année, le Bal de l'horreur a connu un succès monstre et c'est par centaines que les jeunes se sont donné rendez-vous pour danser au son de l'animation du D.J. Guillaume Caron. Un grand merci à la Maison de la famille des Pays-d'en-Haut, la Maison des jeunes, le Club optimiste, l'entraide bénévole, le café communautaire l'Entre-Gens, à la Chambre de commerce et aux commerçants de la rue Valiquette pour leur participation à cette belle fête d'épouvante.





Loisirs, culture et vie communautaire

NOUVEAUTÉ

PATINOIRE!!!

Venez profiter de la nouvelle patinoire de **standard LNH** au parc Claude-Henri-Grignon.

Ouverture de ce nouveau lieu rassembleur en décembre.

HORAIRE DES PATINOIRES

Parc Claude-Henri-Grignon et parc Lépine (patinoires avec bandes)
Ouverture des chalets tous les jours de 9 h à 21 h

Lac Rond (aire de patinage libre)
Ouverture du chalet tous les jours de 9 h à 20 h



BILLARD LIBRE

Activités 18 ans et +
Pour information : Gilles Legault 450 229-6725
Lieu : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland




ÉCOLE **AUGUSTIN NORBERT**
MORIN

HORAIRE des activités libres

Les activités libres se termineront le 14 mai 2015

Mardi 19 h à 22 h **Basketball**

Lundi 19 h 30 à 22 h **Badminton**
et Jeudi 19 h à 22 h

Aucune réservation de terrains
Apportez votre matériel

TARIFICATION PAR SOIR

Entrée individuelle:	5 \$ pour 2014 7 \$ à partir du 6 janvier 2015
Entrée élèves/personnel:	3,50 \$ pour 2014 5 \$ à partir du 6 janvier 2015

Il est également possible de louer nos gymnases.
Pour connaître les tarifs, communiquez avec Janie Lauzon.

Veuillez noter que le gymnase sera fermé lors des journées pédagogiques (du 22 décembre au 5 janvier, le 16 février, du 2 au 6 mars, les 16 mars, 6 avril et 20 avril). Prenez note, que les activités libres seront annulées lorsque l'école sera fermée pour cause de tempête de neige.

258, boulevard de Sainte-Adèle, porte 9
Téléphone: 450 240-6220



Loisirs, culture et *vie communautaire*

La bibliothèque **FÊTE EN GRAND!**

Les festivités du 50^e anniversaire de la bibliothèque ont connu un succès à la hauteur de sa vivacité. Huit activités distinctes ont eu lieu durant la Semaine des bibliothèques publiques en octobre dernier. Revivez les moments forts du 50^e par ces images.



Exposition La bibliothèque se raconte



Allocution de madame Lise Bissonnette,
présidente d'honneur des festivités du 50^e



Hommage aux artisans de la bibliothèque



Geronimo Stilton, un auteur admiré! Près de 55 jeunes l'ont rencontré.



Mise en mots et mise en bouche – micro ouvert avec poètes
invités : Ariane Bouchardy-Gauthier et Jean-Luc Proulx



L'Espace adolescents à leur image. Murale conçue et réalisée par
Marie-Pier Mireault, Joziane Goulet secondées par Véronique Rioux
et guidées par Martine Desrochers, professeur d'art.



Bibliothèque

UNE NOUVELLE IMAGE pour les 50 ans

Le dévoilement du logo s'est fait lors du lancement des festivités du 50^e anniversaire le 18 octobre dernier.

Des sacs en polyester avec le logo et fermeture éclair sont disponibles au coût de 6 \$ à la bibliothèque.



BIBLIOTHÈQUE
CLAUDE - HENRI - GRIGNON

Cheminement artistique de la création du logo de la bibliothèque Claude-Henri-Grignon de Sainte-Adèle

Le mandat était de créer un logo évoquant la région: **les montagnes, l'eau, la nature**; d'élaborer une image représentative du **passé des bibliothèques**, mais aussi de leur **avenir** avec la venue des **nouvelles technologies**.

Le logo résolument contemporain, suggère une **vallée** entre les **montagnes**. Du côté gauche nous retrouvons les **cimes** et du côté droit **l'ondulation de l'eau**. L'ensemble évoque soit, **un livre ouvert**, soit un **oiseau** qui prend son **envol**, symbole de la liberté que l'on retrouve dans l'acte de lecture. **L'envol imaginaire**, aussi, prend ici tout son sens.

Le choix des couleurs va dans le même sens; le **vert** pour la nature : les arbres et les montagnes, les **teintes de bleu** pour l'eau, et plus particulièrement, le **marine** s'arrime au logo de la Ville de Sainte-Adèle et le **cyan** représente l'ère numérique, couleur présente sur la plateforme du prêt numérique des bibliothèques publiques québécoises. En effet, la bibliothèque souhaite développer l'offre de ressources numériques dans les prochaines années ainsi que l'accès à distance de certaines des ressources qui seront offertes.

La **typographie** employée pour le **mot bibliothèque** est le type **Century Schoolbook**, qui a été développé au début du 20^e siècle afin de faciliter une **lecture**

prolongée et que l'on retrouve fréquemment dans les livres.

Enfin élément central, la **signature** de l'écrivain, politicien et journaliste adélois, monsieur **Claude-Henri-Grignon** y est intégrée de façon à rappeler d'abord le nom même de la bibliothèque mais aussi l'**attachement des Adélois** à cet homme de lettres inséparable du **paysage littéraire des Pays-d'en-Haut** et de Sainte-Adèle. Son intégration a été possible grâce à l'aimable **autorisation** de monsieur Pierre Grignon, neveu et héritier de Claude-Henri-Grignon.

L'ensemble du logo s'inscrit dans un **style épuré, naturel** mais aussi **dynamique et vivant** à l'image de VOTRE bibliothèque.

Remerciements à l'équipe de FlècheMag, entreprise adéloise, qui en a assuré la conception selon nos demandes et qui a fort bien réussi.

Brigitte Latour et Mijanou Dubuc



Place aux auteurs adélois présentait le projet de mettre en valeur les auteurs qui résident ou ayant déjà résidé à Sainte-Adèle. Tous les auteurs répertoriés ont été invités à cette soirée. L'étagère est située à l'entrée de la bibliothèque. Chacun des livres est identifié par le logo de la Ville.

Pour les 3 à 6 ans du 1^{ER} MARS AU 31 MAI 2015



Club de lecture s'adressant aux tout-petits de 3 à 6 ans. Les enfants inscrits au Club ont accès à une sélection de livres adaptés à leur âge, à des concours ainsi qu'à des animations mensuelles préparées spécialement pour eux.



Les informations complètes concernant le Club seront affichées sur le site Internet de la bibliothèque <http://ville.sainte-adele.qc.ca/bibliotheque.php> et transmises lors de la période d'inscription qui aura lieu du lundi 23 février au samedi 14 mars durant les heures d'ouverture.

En attendant vous pouvez visiter le site du Club du rat Biboche où vous trouverez, entre autres, une section de contes audio. <http://www.aventuriersdulivre.qc.ca/biboche/index.asp>



Semaine de la POÉSIE DES LAURENTIDES

C'est au **Centre international de poésie des Laurentides** qu'aura lieu le lancement de la programmation de la 5^e édition de la Semaine de poésie des Laurentides qui aura lieu du **21 au 28 mars 2015**.

Tout un programme vous y attend. Les détails seront dévoilés dès que la touche finale y sera faite.

Consultez le site de la bibliothèque ou celui de l'**Association des auteurs des Laurentides** <http://a-a-l.ca/> pour en connaître les détails.



Méli Mélo

Prix d'excellence Cecobois 2014 LA VILLE DE SAINTE-ADELE REMPORTE UN PRIX



Un prix reconnaissance a été attribué en septembre dernier à la Ville de Sainte-Adèle, dans le cadre de la quatrième édition des Prix d'excellence Cecobois. Le maire, Réjean Charbonneau, ainsi que le conseiller, Robert Lagacé, étaient présents pour recevoir le prix qui vise à reconnaître le choix de la Ville d'utiliser le matériau bois pour la construction de la Place des citoyens et du parc Claude-Henri-Grignon.

Créé dans le but de souligner les meilleures réalisations sur le plan de l'architecture, de l'ingénierie et de l'innovation, le concours proposait cette année une nouvelle catégorie *Bâtiment municipal* qui reconnaît les municipalités, plus particulièrement les maires, dans leur engagement envers une utilisation accrue du bois dans la construction non résidentielle.

Au total, trois distinctions ont été remises à la Place des citoyens et au parc Claude-Henri-Grignon : *Bâtiment institutionnel de plus de 1 000 m²*, *Développement durable*, ainsi qu'une reconnaissance *Bâtiment municipal*. Cecobois a tenu à souligner qu'au coeur de la municipalité de Sainte-Adèle, la Place des citoyens constitue un bel exemple de bâtiment municipal près de ses citoyens et à l'écoute de leurs besoins. Utilisé abondamment, le bois a non seulement considérablement diminué l'empreinte environnementale du bâtiment, mais il lui a également offert une flexibilité de création savamment exploitée. Le jury a été charmé par l'architecture à la fois poétique, raffinée et bien proportionnée et souligné que l'équipe du projet a porté une attention particulière au choix des matériaux, fabriqués localement, à l'éclairage naturel et aux aménagements extérieurs.

La Ville de Sainte-Adèle tient à féliciter toute l'équipe du projet pour ces distinctions prestigieuses : Atelier IDEA, GUSA Experts-conseils, INGEMEL Experts-conseils, Marchand Houle et associés, Groupe Rousseau-Lefebvre.

Coordonnées DES SERVICES

450 229-2921

Hôtel de Ville

1381, boulevard de Sainte-Adèle
Sainte-Adèle (Québec) J8B 1A3

Bibliothèque Claude-Henri-Grignon

555, boulevard de Sainte-Adèle
porte 118

Service des loisirs

1200, rue Claude-Grégoire

Service des travaux publics et génie

2815, rue Rolland

URGENCE 911

Appels non urgents
(Sûreté du Québec) 310-4141

Le bulletin municipal

« *L'Actualité adéloise* »

**est une publication distribuée
par la Ville de Sainte-Adèle**

Infographie : Pixel Duo Créatif
Impression : Imprimerie Ste-Adèle
Tirage : 7 100 copies

